Vers des milieux de vie qui nous ressemblent

Les 6 principes directeurs de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée

Dignité | Exercice des droits et autodétermination | Partenariat | Mieux-être | Personnalisation | Bientraitance

Respecter la **dignité** de la personne.

Respecter inconditionnellement les droits et les libertés sans égard à l'âge, au genre, à l'orientation sexuelle, à l'état de santé physique ou mentale, aux capacités, à la situation sociale, à la religion, à la culture ou à l'origine ethnique.

Permettre l'**exercice des droits** de la personne et soutenir son **autodétermination**.

Permettre le libre choix aux soins et aux services qui sont offerts et qui correspondent aux aspirations de la personne hébergée. Ce principe directeur réfère également à la possibilité d'exprimer ses préférences, d'exercer du contrôle sur son quotidien et de faire valoir ses droits.

Actualiser l'approche de **partenariat** entre la personne hébergée, ses proches et les acteurs du système de santé et de services sociaux.

Utiliser une approche relationnelle qui repose sur la complémentarité et le partage des savoirs respectifs, incluant le savoir expérientiel de la personne hébergée et de ses proches.

Viser le **mieux-être** de la personne.

Intervenir en fonction des aspirations de la personne et non en fonction de ce que chacun croit être le mieux pour elle. Ce mieux-être est également soutenu par le professionnalisme des prestataires de services, ce qui implique pour ceux-ci d'interroger et d'adapter constamment leur pratique afin d'offrir des soins et des services les mieux adaptés possible.

Offrir des soins, des services et un milieu de vie **personnalisés**.

S'adapter aux caractéristiques, aux besoins et aux attentes de la personne. Conséquemment, les soins et les services doivent être davantage offerts « sur mesure » tout en tenant compte des contraintes et des obligations du milieu de vie collectif.

Promouvoir et actualiser la **bientraitance**.

S'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances et du parcours de vie de la personne.

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Québec